

BfB Société Fiduciaire  
Bourquin frères et Bérar SA  
Beauregard 12  
Case postale  
CH-1701 Fribourg

Téléphone 026 426 36 36  
Fax 026 426 36 37  
[contact@bfbr.ch](mailto:contact@bfbr.ch)

**BfB**

**COMMUNE DE NEYRUZ**

Exercice 2024

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil communal et  
à la Commission financière

Comptes annuels



Rapport de l'organe de révision  
au Conseil communal et  
à la Commission financière de la  
**COMMUNE DE NEYRUZ**

***Opinion d'audit***

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la commune de Neyruz comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

***Fondement de l'opinion d'audit***

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH) et à la recommandation d'audit 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la commune de Neyruz conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

***Responsabilité du Conseil communal***

Le Conseil communal est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

***Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels***

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH et à la recommandation d'audit suisse 60 (RA 60) permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse, aux NA-CH et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil communal et avec la commission financière, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires**

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil communal.

Nous recommandons de proposer au Conseil général d'approuver les comptes annuels.

Fribourg, le 26 mars 2025

**BfB Société Fiduciaire  
Bourquin frères et Béran SA**



C. Bersier  
Expert-réviser agréé  
Réviser responsable



J. Mooser  
Expert-réviser agréé

### **Annexes :**

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat
- Compte des investissements
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe



## COMMUNE DE NEYRUZ

Bilan au 31 décembre	2024	2023
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
<b>Patrimoine financier</b>		
Disponibilités	1'395'956.39	1'273'775.93
Créances	-5'975'943.03	-6'029'574.99
Placements financiers à court terme	0.00	2'000'000.00
Actifs de régularisation	10'549'803.40	10'781'038.70
Placements financiers à long terme	1'979'300.00	1'673'000.00
Immobilisations corporelles PF	12'215'660.00	12'215'660.00
	<hr/>	<hr/>
	20'164'776.76	21'913'899.64
	<hr/>	<hr/>
<b>Patrimoine administratif</b>		
Immobilisation corporelles PA	16'915'677.65	15'703'593.35
Immobilisation incorporelles PA	324'251.55	200'219.30
Participations, capital social PA	14'960.30	14'960.30
Subventions d'investissements	-1'698'109.95	-1'566'484.00
	<hr/>	<hr/>
	15'556'779.55	14'352'288.95
	<hr/>	<hr/>
<b>Total de l'actif</b>	<hr/> <hr/> 35'721'556.31	<hr/> <hr/> 36'266'188.59

## COMMUNE DE NEYRUZ

Bilan au 31 décembre	2024	2023
	CHF	CHF
<b>PASSIF</b>		
<b>Capitaux de tiers</b>		
Engagements courants	999'225.26	776'826.91
Passifs de régularisation	629'292.11	612'224.98
Provisions à court terme	62'400.00	58'380.00
Engagements financiers à long terme	15'250'000.00	15'530'000.00
Provisions à long terme	165'797.39	165'797.39
	<hr/>	<hr/>
	17'106'714.76	17'143'229.28
	<hr/>	<hr/>
<b>Engagements envers les financements spéciaux</b>		
Engagements envers les fonds des capitaux tiers	0.00	0.00
	<hr/>	<hr/>
	0.00	0.00
	<hr/>	<hr/>
<b>Capital propre</b>		
Financement spéciaux	254'020.85	275'739.12
Réserve liée au retraitement MCH2	2'290'000.00	2'670'000.00
Résultat annuel	-106'399.49	421'709.35
Capital propre	16'177'220.19	15'755'510.84
	<hr/>	<hr/>
	18'614'841.55	19'122'959.31
	<hr/>	<hr/>
<b>Total du passif</b>	<hr/> <hr/> 35'721'556.31	<hr/> <hr/> 36'266'188.59

## COMMUNE DE NEYRUZ

Compte de résultat	2024	2023
	CHF	CHF
<b>Charges d'exploitation</b>		
30 Charges de personnel	-2'014'763.04	-1'991'736.50
31 Charges de biens et services et autres charges	-2'057'389.36	-1'983'444.44
33 Amortissements du patrimoine administratif	-521'046.93	-518'662.24
35 Attributions au fonds et financements spéciaux	0.00	0.00
36 Charges de transferts	-6'843'828.36	-6'689'414.88
37 Subventions à redistribuer	0.00	0.00
<b>Produits d'exploitation</b>		
40 Revenus fiscaux	9'278'994.85	9'258'770.43
41 Revenus réguliers et de concessions	0.00	0.00
42 Taxes	1'016'673.26	1'087'032.49
43 Revenus divers	0.00	0.00
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	21'718.27	365'137.23
46 Revenus de transferts	587'848.27	559'702.83
47 Subventions à redistribuer	0.00	0.00
<b>Résultat provenant des activités d'exploitation (REX)</b>	-531'793.04	87'384.92
34 Charges financières	-219'771.60	-207'167.15
44 Revenus financiers	181'671.30	161'491.58
<b>Résultat provenant des financements (RFI)</b>	-38'100.30	-45'675.57
<b>Résultat opérationnel (ROP=REX+RFI)</b>	-569'893.34	41'709.35
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00
48 Revenus extraordinaires	463'493.85	380'000.00
<b>Résultat extraordinaire (REO)</b>	463'493.85	380'000.00
<b>Résultat total du compte de résultat (ROP+REO)</b>	-106'399.49	421'709.35
Pour information		
39 Imputations internes - charges	-164'777.40	-188'879.10
49 Imputations internes - revenus	164'777.40	188'879.10

## COMMUNE DE NEYRUZ

## Compte de fonctionnement

2024

2023

Dicastères	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	CHF	CHF	CHF	CHF
Administration générale	1'149'026.76	20'090.05	1'124'343.95	20'825.10
Ordre et sécurité publics	162'180.50	64'363.00	616'199.70	404'495.50
Formation	3'846'009.33	31'969.50	3'675'862.49	33'436.09
Culture, sports et loisirs	467'729.72	104'866.66	555'250.44	139'471.10
Santé	1'318'671.05	14'306.70	1'148'391.15	13'660.80
Prévoyance sociale	1'926'650.25	46'721.50	1'707'968.95	46'842.40
Trafic et télécommunications	971'696.71	57'059.80	954'039.25	78'152.20
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'581'851.91	962'549.54	1'459'215.94	926'776.31
Economie publique	21'426.31	7'399.70	22'245.55	13'837.15
Finances et impôts	376'334.15	10'405'850.75	315'786.89	10'323'517.01
	<u>11'821'576.69</u>	<u>11'715'177.20</u>	<u>11'579'304.31</u>	<u>12'001'013.66</u>
<b>Excédent de produits</b>	<b><u>-106'399.49</u></b>		<b><u>421'709.35</u></b>	

## COMMUNE DE NEYRUZ

## Compte d'investissements

2024

2023

Dicastères	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	CHF	CHF	CHF	CHF
Formation	287'737.44	0.00	33'288.90	0.00
Culture, sport et loisirs	63'938.25	3'974.00	56'653.65	4'716.65
Prévoyance sociale	316'310.82	0.00	0.00	0.00
Trafic et télécommunications	185'665.25	0.00	198'864.90	-23'443.30
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	943'111.25	144'922.05	496'755.55	151'017.05
Economie publique	139'009.00	0.00	0.00	0.00
Finances et impôts	200'000.00	0.00	0.00	0.00
	<u>2'135'772.01</u>	<u>148'896.05</u>	<u>785'563.00</u>	<u>132'290.40</u>
<b>Excédent de charges (-) / produits d'investissement</b>	<b><u>-1'986'875.96</u></b>		<b><u>-653'272.60</u></b>	

## COMMUNE DE NEYRUZ

## Tableau des flux de trésorerie

2024

2023

	CHF	CHF
Résultat total du compte de résultats	-106'399	421'709
(+) charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	521'047	518'662
(-) revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	-44'962	-38'921
(-) augmentation / (+) diminution des créances et engagements actifs	-53'632	1'532'059
(-) augmentation / (+) diminution des marchandises et travaux en cours	0	0
(-) augmentation / (+) diminution des actifs de régularisation	231'235	-1'754'343
(+) pertes / (-) bénéfiques sur la vente du PF ou perte/bénéfice de change	0	0
(+) augmentation / (-) diminution des créances et engagements passifs	222'398	355'540
(+) augmentation / (-) diminution des provisions	4'020	-14'620
(+) augmentation / (-) diminution des passifs de régularisation	17'067	-158'958
(+) attribution / (-) plvts sur financements spéciaux, fonds et réserves	-21'718	-365'137
Variation des comptes 140 - 295 (retraitements liés au MCH2)	0	0
Variation des comptes 108 - 208 - 296 (retraitements liés au MCH2)	0	0
(+) Prélèvements sur réserves	-380'000	-380'000
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]</b>	<b>389'056</b>	<b>115'991</b>
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	-1'986'876	-653'273
Transferts immobilisations PA dans créances	0	0
Réévaluations du patrimoine administratif (retraitements liés au MCH2)	0	0
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement PA [FTI]</b>	<b>-1'986'876</b>	<b>-653'273</b>
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	2'000'000	-2'000'000
Réévaluation du patrimoine financier (retraitements liés au MCH2)	0	0
(+) vente / (-) achats placements financiers et immobilisations corporelles PF	0	0
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement PF [FTP]</b>	<b>2'000'000</b>	<b>-2'000'000</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+FTP]</b>	<b>13'124</b>	<b>-2'653'273</b>
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à C.T.	0	0
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à L.T.	-280'000	-280'000
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]</b>	<b>-280'000</b>	<b>-280'000</b>
<b>Variation des liquidités et placements à court terme = [FTO] + [FTI+P] + [FTF]</b>	<b>122'180</b>	<b>-2'817'282</b>



## A. RÈGLES ET PRINCIPES RÉGISSANT LA PRÉSENTATION DES COMPTES

### 1. LES RÈGLES APPLIQUÉES (MCH2)

Les comptes 2024 sont présentés conformément à la nouvelle loi sur les finances communales (LFCo) du 22.03.2018 (entrée en vigueur le 01.01.2021), à l'ordonnance sur les finances communales (OFCo) du 14.10.2019 (entrée en vigueur le 01.01.2021), au règlement des finances (RFin), ainsi qu'aux directives reçues du Service des Communes du Canton de Fribourg (SCom) et aux recommandations édictées par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances.

Les finances communales sont gérées selon les principes définis à l'article 4 de la LFCo, soit : légalité, équilibre financier, emploi économe des fonds, priorité, rentabilité, non-affectation des impôts, gestion axée sur les résultats.

### 2. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

La présentation des comptes fournit une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (article 39 LFCo). Les actifs et passifs du bilan sont évalués selon le principe de la "vraie valeur", conformément aux articles 43, 44 et 45 LFCo pour les éléments des patrimoines financier et administratif. Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau de flux de trésorerie, ainsi que les annexes aux comptes annuels (article 13 LFCo). Le compte de résultats présente les charges et les revenus des activités courantes de la Commune ; le compte des investissements présente les dépenses et les recettes des réalisations à moyen et long terme de la Commune (articles 15 et 16 LFCo). Le nouveau plan comptable harmonisé (MCH2), prévu pour l'ensemble des Communes du Canton (article 13 LFCo), est appliqué depuis l'exercice 2021.

Les investissements sont attribués au patrimoine financier (PF) ou au patrimoine administratif (PA) selon leur utilisation. Le patrimoine administratif est évalué à sa valeur d'acquisition, puis les amortissements sont cumulés dans un compte correctif d'actif en négatif, selon les taux appliqués.

Les investissements sont activés à partir d'un montant de CHF 50'000.00. Les investissements n'atteignant pas ce seuil sont portés au compte de résultats.

## 3. ANNEXE AUX COMPTES

L'annexe aux comptes annuels comprend les règles régissant la présentation des comptes et les éventuelles dérogations à celles-ci, les principes relatifs à la présentation des comptes, l'état du capital propre, le tableau des provisions, le tableau des participations et garanties, le tableau des immobilisations, les indicateurs financiers, ainsi que des précisions supplémentaires permettant la bonne compréhension des comptes communaux (article 18 LFCo).

## 4. PRINCIPES D'AMORTISSEMENT

Dès le 01.01.2021, les immobilisations du patrimoine administratif sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation et aux taux d'amortissement en résultant. En voici le détail :

<b>Immobilisations</b>	<b>Durée d'utilisation</b>	<b>Taux d'amortissement</b>
Terrains (bâti et non bâti)	Non soumis à l'amortissement	
Routes, voie de communications et génie civil	40 ans	2.50%
Ouvrages - alimentation en eau : conduites	80 ans	1.25%
Ouvrages - alimentation en eau : station de pompage	50 ans	2.00%
Ouvrages - traitement des eaux usées : canalisations	80 ans	1.25%
Immeubles	33 1/3 ans	3.00%
Biens meubles (véhicules)	10 ans	10.00%
Pavillons scolaires	5 ans	20.00%
Autres immobilisations corporelles	10 ans	10.00%
Subventions d'investissement	Amortissement selon la durée d'utilisation de l'objet subventionné	
Prêts, participations, capital social	Non soumis à l'amortissement	

## B. INDICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

### 1. RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES PATRIMOINES ADMINISTRATIF ET FINANCIER

La réserve de réévaluation du patrimoine financier a été virée en un bloc à la fortune en 2022. Quant à la réserve du patrimoine administratif, elle sera dissoute conformément à la nouvelle loi sur les finances communales, dans le délai maximal de 10 ans depuis 2021, soit d'ici 2030.

Voici le détail des opérations de cette réserve de réévaluation (compte 29500.00):

01.01.2021	Réévaluation du patrimoine administratif		3'811'661.99 CHF
31.12.2021	Prélèvement à la réserve (augmentation du résultat)	-	381'661.99 CHF
31.12.2022	Prélèvement à la réserve (augmentation du résultat)	-	380'000.00 CHF
31.12.2023	Prélèvement à la réserve (augmentation du résultat)	-	380'000.00 CHF
31.12.2024	Prélèvement à la réserve (augmentation du résultat)	-	380'000.00 CHF
01.01.2025	Solde réserve de réévaluation du patrimoine administratif		2'290'000.00 CHF
2025 à 2029	Prélèvement de CHF 380'000.00 /an	-	1'900'000.00 CHF
2030	Prélèvement solde	-	390'000.00 CHF
31.12.2030	Solde réserve de réévaluation du patrimoine administratif		- CHF

## 2. ÉTAT DE LA FORTUNE ET DES REVENUS

A l'issue de l'exercice comptable 2024, les résultats cumulés des années précédentes passent de CHF 15'755'510.84 à CHF 16'177'220.19. Cette augmentation provient de l'attribution du bénéfice net de l'année 2023 (CHF 421'709.35).

Le total du capital propre passe quant à lui de CHF 19'122'959.31 à CHF 18'614'841.55 au 31 décembre 2024.

Le résultat provenant des activités d'exploitation, clôturant le premier niveau du compte de résultats affiche une perte de CHF 531'793.04 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 647'812.00 (amélioration de CHF 116'018.96).

Le résultat opérationnel, clôturant le deuxième niveau du compte de résultats, affiche une perte de CHF 569'893.34, en amélioration de CHF 85'858.66 par rapport au budget qui prévoyait un excédent de charges de CHF 655'752.00.

Ce résultat opérationnel est amélioré par le troisième niveau du compte de résultats ayant trait aux charges et revenus extraordinaires, dont le total représente un revenu net de CHF 463'493.85, ramenant le déficit final de l'exercice à CHF 106'399.49

Ce revenu extraordinaire net représente pour CHF 380'000.00 la dissolution de la réserve de réévaluation du PA mentionnée précédemment et pour CHF 83'493.85 la dissolution de la réserve intercommunale de la STEP de Villars-sur-Glâne.

# ANNEXE AUX COMPTES 2024

## Capital propre



Compte	Libellé	Bilan au 31.12.2023		Bilan au 31.12.2024		Règlement en vigueur		Remarque et commentaires sur l'évolution
					Variation	Type	Date	
<b>2900</b>	<b>Financement spéciaux enregistrés sous capital propre</b>		<b>-275'739.12</b>	<b>-254'020.85</b>	<b>21'718.27</b>			
29002.01	Financement spécial - traitement des eaux usées - équilibre du compte		-275'739.12	-254'020.85	21'718.27	Règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux	14.01.2008	Prélèvement à la réserve EU pour l'équilibre du compte de résultat pour atteindre le taux de couverture de 100%
<b>2950</b>	<b>Réserve liée au retraitement PA</b>		<b>-2'670'000.00</b>	<b>-2'290'000.00</b>	<b>380'000.00</b>			
29500.00	Réévaluation retraitement PA (patrimoine administratif)		-2'670'000.00	-2'290'000.00	380'000.00	LFCo et décisions du Conseil communal	23.03.2018 - 05.10.2022 07.03.2022	Cette réserve, alimentée par le retraitement du PA, sera dissoute dans les 10 ans, selon directive 12/2022 du SCom - annuel CHF 380'000.00
<b>2990</b>	<b>Résultat annuel</b>		<b>0.00</b>	<b>106'399.49</b>	<b>106'399.49</b>			
29900.00	Résultat annuel		0.00	106'399.49	106'399.49	LFCo	22.03.2018	Résultat déficitaire - année 2024
<b>2999</b>	<b>Résultats cumulés des années précédentes</b>		<b>-15'755'510.84</b>	<b>-16'177'220.19</b>	<b>-421'709.35</b>			
29990.00	Résultat cumulés des années précédentes		-15'755'510.84	-16'177'220.19	-421'709.35	LFCo	22.03.2018	Attribution du résultat bénéficiaire de l'année 2023
<b>TOTALISATION</b>			<b>-18'701'249.96</b>	<b>-18'614'841.55</b>	<b>86'408.41</b>			

Compte	Libellé	Bilan au 31.12.2023	Bilan au 31.12.2024	Variation	Commentaire	Justification de la provision et de son maintien
2050	Provision à court terme provenant de prestations supplémentaires	-58'380.00	-62'400.00	-4'020.00	Le montant se base sur le solde des heures supplémentaires et des vacances au 31.12.2024 et il tient compte des charges sociales	
20500.00	Provision prestations supplémentaires du personnel	-58'380.00	-62'400.00	-4'020.00		L'OFCo autorise la constitution d'une telle provision à son article 14.
2086	Provision à long terme pour engagements de prévoyance	-165'797.39	-165'797.39	0.00	AFin - coûts mesures transitoires	
20860.00	Provision Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat	-165'797.39	-165'797.39	0.00	décaulant de la révision de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg	Pas de variation en 2024
<b>TOTALISATION</b>		<b>-224'177.39</b>	<b>-228'197.39</b>	<b>-4'020.00</b>		

Raisons sociales	Titres	Nombre	Valeur nominale	Valeur au bilan 31.12.2024
<p><b>Neyergie SA</b> Société anonyme Siège: Neyruz</p> <p>But : Favoriser le développement de l'énergie renouvelable hors et dans le territoire communal par l'exploitation d'infrastructures de production et de distribution d'énergie</p> <p>Part communale Neyruz : 100%</p>	Actions	4'000	100.00	186'000.00
<p><b>Prêt postposé</b> Prêt effectué le 01.05.2017 selon décision de l'assemblée communale du 10.12.2014. Prêt postposé destiné à l'amélioration des fonds propres de l'emprunteur pour le développement du réseau de chaleur à distance et de la production d'énergie renouvelable.</p>	Prêt			350'000.00
<p><b>Prêt pour installation de PV sur bâtiments communaux</b> Prêt effectué le 21.12.2018 selon décision de l'assemblée communale du 12.12.2018. Prêt destiné au financement de l'installation de panneau photovoltaïques sur le toit du complexe communal et de les raccorder électriquement au microréseau.</p>	Prêt			150'000.00
<p><b>Prêt-relais pour PV et microréseau</b> Prêt effectué le 08.03.2019 (100'000), le 08.05.2019 (150'000), le 24.05.2019 (350'000), le 23.08.2024 (200'000) selon décision de l'assemblée communale du 12.12.2018. Prêt destiné à se substituer au crédit de construction ainsi que couvrir les besoins de financement de la centrale de production d'énergie électrique.</p>	Prêt			800'000.00

Raisons sociales	Titres	Nombre	Valeur nominale	Valeur au bilan 31.12.2024
<p><b>La Neyruzienne</b> Société coopérative d'habitation Siège: Neyruz</p> <p>But : La construction d'immeubles locatifs ou d'autres unités d'habitation à loyer modéré au sens des dispositions légales en la matière, leur exploitation et location ainsi que toute activité ayant un rapport direct/indirect avec son objet.</p> <p>Part communale Neyruz : 93.70%</p>	Part sociale	3'810	100.00	387'000.00
<p><b>ASEV</b> Association intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration à Villars-sur-Glâne Siège: Villars-sur-Glâne</p> <p>But : a) exploiter et entretenir les ouvrages et équipements composant l'infrastructure de base réalisée, à savoir la station d'épuration (STEP) érigée sur la commune de Villars-sur-Glâne, à la route de Ste Apolline 20 ; b) agrandir et modifier l'infrastructure de base, selon les besoins ; c) évacuer et épurer les eaux domestiques, artisanales et industrielles des communes membres ; d) collaborer, si besoin, avec d'autres communes ou associations de communes dans le domaine de la gestion des eaux et l'élimination des boues. L'association peut également fournir des services liés à l'exploitation de la STEP à Villars-sur-Glâne à des tiers ou à des communes tierces. L'association gère et tient à jour le cadastre des eaux industrielles.</p> <p>Part communale Neyruz selon clé de répartition : 10.63%</p>	Participation	10.63%	1'000'000.00	106'300.00

Raisons sociales	Titres	Nombre	Valeur nominale	Valeur au bilan 31.12.2024
<p><b>Association des Communes Sarine-Ouest pour service social régional</b> Association de communes</p> <p>But : Application de la loi du 26.11.98 sur l'aide sociale (LASoc) accordée par les communes et l'Etat aux personnes domiciliées, de passage ou en séjour sur leurs territoires; création et administration d'un service social et d'une commission sociale au sens des art. 16, 18, 19 et 20 LASoc.</p>	Apport en nature			14'960.30
<p><b>Agy Expo SA</b> Société anonyme</p> <p>But : Promotion du développement économique dans le canton de Fribourg et à cet effet entretien et développement d'un centre d'expositions et de conférences situé sur la territoire de la commune de Granges-Paccot, en le mettant à disposition d'une société d'exploitation par contrat de location.</p> <p>Part communale Neyruz : 0.013%</p>	Actions	25	100.00	0.00
<p><b>Saidef SA</b> Société anonyme</p> <p>But : Construction et exploitation d'installations d'élimination de déchets</p> <p>Part communale Neyruz : 0.22%</p>	Actions	1'489	40.00	0.00

Compte	Libellé	Bilan au 31.12.2023	Réévaluation	Augmentation	Diminution	Amortissements linéaires	%	Etat au 31.12.2023
<b>107/108</b>	<b>Placements et terrains PF</b>	<b>13'888'660.00</b>		<b>306'300.00</b>				<b>14'194'960.00</b>
10702.00	Parts sociales La Neyruzienne	387'000.00						387'000.00
10702.01	Capital-social ASEV - participation	0.00		106'300.00				106'300.00
10700.01	Capital-actions Neyergie SA	186'000.00						186'000.00
10710.00	Prêt Neyergie SA (postposé)	350'000.00						350'000.00
10710.01	Prêt Neyergie SA - Install. PV Complexe com.	150'000.00						150'000.00
10710.02	Prêt-relais Neyergie SA - Install PV-microréseau	600'000.00		200'000.00				800'000.00
10800.00	Terrains en zone à bâtir Rte d'Omnes Sud	4'050'000.00						4'050'000.00
10800.01	Terrains en zone artisanale Le Sécheron	4'100'000.00						4'100'000.00
10800.02	Terrains Sentier Les Cheminots	367'200.00						367'200.00
10800.03	Terrains Le Clédard - 3071 m2	1'500'000.00						1'500'000.00
10800.04	Terrains Rte d'Omnes Nord	2'014'200.00						2'014'200.00
10800.06	Participation rampe accès parking Clédard	184'260.00						184'260.00
<b>14</b>	<b>Investissements PA</b>	<b>14'337'328.65</b>		<b>1'831'658.36</b>	<b>151'082.40</b>	<b>476'085.36</b>		<b>15'541'819.25</b>
14000.00	Terrains Rte d'Omnes Sud	115'211.00						115'211.00
14010.00	Routes communales, génie civil	4'280'393.67		131'135.60	2'186.35			4'409'342.92
14010.01	Allée Jean-Tinguely	2'524'293.35						2'524'293.35
14010.02	Eclairage public	105'147.50		845.35				105'992.85
14010.03	Aménagement Place de la Gare	1'608'820.06						1'608'820.06
14010.04	Aménagement Parc Clédard et Promenades Verdandi-Vanils	798'713.45						798'713.45
14010.06	Aménagement d'un passage piétons et d'un chemin piétonnier	14'863.10						14'863.10
14010.07	Réaménagement RC traversée village-Séqui. 3-4	58'976.05		55'870.65				114'846.70
14010.08	Aménagements routiers Clédard PA	437'800.00						437'800.00
14010.09	Passerelle d'Hauterive sur la Glâne	4'716.60		8'591.05	3'974.00			9'333.65
14010.10	Participation accès rampe parking Clédard	356'776.83						356'776.83
14650.00	Subvention d'investissement routes et génie civil	-1'155'844.90						-1'155'844.90
14010.99	Amortissements cumulés Routes et voies de communications PA	-1'551'872.47				219'243.63	2.50%	-1'771'116.10
14031.00	Eau potable	2'102'569.18		20'782.45				2'123'351.63
14031.01	Station de pompage	371'037.40						371'037.40
14671.00	Subvention d'investissement - taxes de raccordement EP	-184'501.15			58'206.95			-242'708.10
14031.99	Amortissements cumulés Approvisionnement en eau	-223'984.09				26'322.81	1.25%	-250'306.90
14032.00	Eaux usées, STEP	3'444'506.48		590'954.20				4'035'460.68

Compte	Libellé	Bilan au 31.12.2023	Réévaluation	Augmentation	Diminution	Amortissements linéaires	%	Etat au 31.12.2023
14032.01	Mise en séparatif Les Allys/Imp. du Chêne	0.00		94'226.75	13'296.10			80930.65
14032.02	Renouvellement/agrandissement STEP-crédit études	0.00		4'544.80				4'544.80
14672.00	Subvention d'investissement - taxes de raccordement EU	-226'137.95			73'419.00			-299'556.95
14032.99	Amortissements cumulés Eaux usées	-152'116.35				27'426.67	1.25%	-179'543.02
14040.00	Immeuble Aigle Noir	597'802.20		55'347.20			3.00%	653'149.40
14040.01	Maison communale	135'048.75					3.00%	135'048.75
14040.02	Pavillon scolaire - installation 2 salles de classe	708'487.67					20.00%	708'487.67
14040.03	Etude faisabilité bâtiments périmètre scolaire	68'661.90		33'500.15				102'162.05
14040.04	Bâtiment communal chaufferie - infrastructures PA	0.00		139'009.00				139'009.00
14040.05	Concours d'architecture bâtiments périmètre scolaire	0.00		254'237.29				254'237.29
14040.06	Bâtiment Les Simon et Zone de détente	120'794.50		2'270.80				123'065.30
14040.07	Aménagement de locaux à La Neyruzienne pour le P'tit Bonheur	0.00		316'310.82				316'310.82
14040.99	Amortissements cumulés Bâtiments PA	-550'482.24				163'683.06		-714'165.30
14060.00	Véhicules et machines du service de la voirie	136'719.25						136'719.25
14060.02	Câblages informatiques/électriques-Bât. scolaires	257'372.55						257'372.55
14060.99	Amortissements cumulés Biens meubles PA	-66'662.99				39'409.19		-106'072.18
14290.00	PAD Le Sécheron	32'482.30		32'603.00				65'085.30
14290.01	Révision générale du PAL - Adaptation	167'737.00		91'429.25				259'166.25
<b>145</b>	<b>Participations PA</b>	<b>14'960.30</b>						<b>14'960.30</b>
14520.00	Ass. des Communes SO pour service social régional	14'960.30						14'960.30
	Total selon "Contrôle des investissements" resp. compte des investissements			2'137'958.36	151'082.40			
	Total selon comptes nature 3300 & 4660					476'085.36		
	Total réévaluations PF-PA							
	<b>Totaux</b>			<b>2'137'958.36</b>	<b>151'082.40</b>	<b>476'085.36</b>		<b>1'986'875.96</b>

## 1. TAUX D'ENDETTEMENT NET

Capitaux de tiers		20	17'106'714.76
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		2'399'452.95
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	-
Patrimoine financier	-	10	20'164'776.76
<b>= Dette nette</b>			<b>-658'609.05</b>
<b>Revenus fiscaux</b>		<b>40</b>	<b>9'278'994.85</b>
<b>TAUX D'ENDETTEMENT NET</b> (Dette nette / Revenus fiscaux)			<b>-7.10%</b>

**Remarques:**

Des revenus fiscaux inhabituels et uniques (droits de succession, impôts sur les gains immobiliers, etc.) peuvent influencer la valeur de l'indicateur et leurs effets doivent être pris en compte lors de l'interprétation de l'indicateur ou lors de comparaisons.

**Valeurs indicatives:**

< 100% bon

100% – 150% suffisant

> 150% mauvais

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

### 2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats			-106'399.49
Amortissement du PA	+	33	521'046.93
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45	21'718.27
Réévaluations emprunts PA	+	364	
Réévaluations participations PA	+	365	
Amortissements des subventions d'investissements	+	366	
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466	44'961.57
Attributions au capital propre	+	389	
Prélèvements sur le capital propre	-	489	380'000.00
Réévaluations PA	-	4490	
<b>= Autofinancement</b>			<b>-32'032.40</b>
Immobilisations corporelles		50	1'700'894.96
Investissements pour le compte de tiers	+	51	
Immobilisations incorporelles	+	52	124'032.25
Prêts	+	54	200'000.00
Participations et capital social	+	55	106'300.00
Propres subventions d'investissements	+	56	4'544.80
Investissements extraordinaires	+	58	
<b>= Investissements bruts</b>			<b>2'135'772.01</b>
Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF		60	
Remboursements	+	61	3'974.00
Vente d'immobilisations incorporelles	+	62	
Subventions d'investissements acquises	+	63	144'922.05
Remboursement de prêts	+	64	
Transfert de participations	+	65	
Remboursement de propres subventions d'investissement	+	66	
Recettes d'investissement extraordinaires	+	68	
<b>= Recettes d'investissement</b>			<b>148'896.05</b>
Investissements bruts			2'135'772.01
Recettes d'investissement	-		148'896.05
<b>= Investissements nets</b>			<b>1'986'875.96</b>
<b>DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>			<b>-1.61%</b>
(Autofinancement / Investissements nets)			

#### Valeurs indicatives:

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :

Haute conjoncture : > 100%

**Cas normal : 80 -100%**

Récession : 50 – 80%

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

### 3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS

Charges d'intérêt		340	184'636.55
Revenus des intérêts	-	440	75'654.80
<b>= Charges d'intérêts net</b>			<b>108'981.75</b>
Revenus fiscaux		40	9'278'994.85
Patentes et concessions	+	41	
Taxes	+	42	1'016'673.26
Revenus divers	+	43	
Revenus financiers	+	44	181'671.30
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	21'718.27
Revenus de transfert	+	46	587'848.27
Revenus extraordinaires	+	48	463'493.85
Prélèvement sur le capital propre	-	489	380'000.00
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	380'000.00
<b>= Revenus courants</b>			<b>11'550'399.80</b>
<b>PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS</b>			<b>0.94%</b>
(Charges d'intérêts net / Revenus courants)			

#### Valeurs indicatives:

0% – 4% bon

4% – 9% suffisant

> 9% mauvais

Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre est élevée

### 4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS

Engagements courants		200	999'225.26
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		2'399'452.95
Engagements financiers à court terme	+	201	
Engagements financiers à long terme	+	206	15'250'000.00
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	-
<b>= Dette brute</b>			<b>18'648'678.21</b>
Revenus fiscaux		40	9'278'994.85
Patentes et concessions	+	41	
Taxes	+	42	1'016'673.26
Revenus divers	+	43	
Revenus financiers	+	44	181'671.30
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	21'718.27
Revenus de transfert	+	46	587'848.27
Revenus extraordinaires	+	48	463'493.85
Prélèvement sur le capital propre	-	489	380'000.00
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	380'000.00
<b>= Revenus courants</b>			<b>11'550'399.80</b>
<b>DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS</b> (Dette brute / revenus courants)			<b>161.45%</b>

#### Valeurs indicatives:

< 50% très bon

50% – 100% bon

100% – 150% moyen

**150% – 200% mauvais**

> 200% critique

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

### 5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS

Immobilisations corporelles		50	1'700'894.96
Investissements pour le compte de tiers	+	51	
Immobilisations incorporelles	+	52	124'032.25
Prêts	+	54	200'000.00
Participations et capital social	+	55	106'300.00
Propres subventions d'investissements	+	56	4'544.80
Investissements extraordinaires	+	58	
<b>= Investissements bruts</b>			<b>2'135'772.01</b>
Charges de personnel		30	2'014'763.04
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	+	31	2'057'389.36
Réévaluations sur créances	-	3180	30'000.00
Charges financières	+	34	219'771.60
Réévaluations, immobilisations PF	-	344	-
Charges de transfert	+	36	6'843'828.36
Réévaluations, emprunts PA	-	364	
Réévaluations, participations PA	-	365	
Amortissements, subventions d'investissements	-	366	
Charges de personnel extraordinaires	+	380	
Charges de biens et service et charges d'exploitation extraordinaires	+	381	
Charges financières extraordinaires (avec incidence sur la trésorerie)	+	3840	
Charges de transfert extraordinaires	+	386	
<b>= Dépenses courantes</b>			<b>11'105'752.36</b>
Dépenses courantes			11'105'752.36
Investissements bruts	+		2'135'772.01
<b>Dépenses totales</b>			<b>13'241'524.37</b>
<b>PROPORTION DES INVESTISSEMENTS</b>			<b>16.13%</b>
(Investissements bruts / Dépenses totales)			

#### Valeurs indicatives:

< 10% effort d'investissement faible

**10% – 20% effort d'investissement moyen**

20% – 30% effort d'investissement élevé

> 40% effort d'investissement très élevé

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité

### 6. PART DU SERVICE DE LA DETTE

Charges d'intérêts		340	184'636.55
Revenus des intérêts	-	440	75'654.80
Amortissements du patrimoine administratif	+	33	521'046.93
Réévaluations emprunts patrimoine administratif	+	364	
Réévaluations participations patrimoine administratif	+	365	
Amortissements subventions d'investissements	+	366	
Dissolutions des subventions d'investissements portées au passif	-	466	44'961.57
<b>= Service de la dette</b>			<b>585'067.11</b>
Revenus fiscaux		40	9'278'994.85
Patentes et concessions	+	41	
Taxes	+	42	1'016'673.26
Revenus divers	+	43	
Revenus financiers	+	44	181'671.30
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	21'718.27
Revenus de transfert	+	46	587'848.27
Revenus extraordinaires	+	48	463'493.85
Prélèvement sur le capital propre	-	489	380'000.00
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	380'000.00
<b>= Revenus courants</b>			<b>11'550'399.80</b>
<b>PART DU SERVICE DE LA DETTE</b>			<b>5.07%</b>
(Service de la dette / Revenus courants)			

**Valeurs indicatives:**

< 5% charge faible

5% – 15% charge acceptable

> 15% charge forte

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

### 7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS

Capitaux de tiers		20	17'106'714.76
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		2'399'452.95
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	-
Patrimoine financier	-	10	20'164'776.76
<b>= Dette nette</b>			<b>-658'609.05</b>
Population résidente permanente			<b>2'861.00</b>
<b>DETTE NETTE PAR HABITANT</b>			<b>-230.20</b>
(Dette nette / Population résidente permanente)			

**Valeurs indicatives:**

**< 0 CHF patrimoine net**

0 – 1'000 CHF endettement faible

1'001 – 2'500 CHF endettement moyen

2'501 – 5'000 CHF endettement important

> 5'000 CHF endettement très important

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

### 8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats			-106'399.49
Amortissement du PA	+	33	521'046.93
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45	21'718.27
Réévaluations emprunts PA	+	364	
Réévaluations participations PA	+	365	
Amortissements des subventions d'investissements	+	366	
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466	44'961.57
Amortissements supplémentaires	+	383	
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+	387	
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	-	487	
Attributions au capital propre	+	389	
Prélèvements sur le capital propre	-	489	380'000.00
Réévaluations PA	-	4490	
<b>= Autofinancement</b>			<b>-32'032.40</b>
Revenus fiscaux		40	9'278'994.85
Patentes et concessions	+	41	
Taxes	+	42	1'016'673.26
Revenus divers	+	43	
Revenus financiers	+	44	181'671.30
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	21'718.27
Revenus de transfert	+	46	587'848.27
Revenus extraordinaires	+	48	463'493.85
Prélèvement sur le capital propre	-	489	380'000.00
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	380'000.00
<b>= Revenus courants</b>			<b>11'550'399.80</b>
<b>TAUX D'AUTOFINANCEMENT</b>			<b>-0.28%</b>
(Autofinancement / Revenus courants)			

#### Valeurs indicatives:

> 20% bon

10% – 20% moyen

< 10% mauvais

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

**SYNTHESE DES INDICATEURS FINANCIERS MCH2**

<b>1. TAUX D'ENDETTEMENT NET</b>	<b>-7.10%</b>
<b>2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>-1.61%</b>
<b>3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS</b>	<b>0.94%</b>
<b>4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS</b>	<b>161.45%</b>
<b>5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>16.13%</b>
<b>6. PART DU SERVICE DE LA DETTE</b>	<b>5.07%</b>
<b>7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS</b>	<b>-230.20</b>
<b>8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>-0.28%</b>